

REVENUS 2019

LA LÉGÈRE TENDANCE À LA BAISSÉ EST CONFIRMÉE

Avant-propos

Cette analyse prend en compte les données issues des 3 principaux systèmes de production, à savoir **Céréales**, **Lait Céréales** et **Céréales Viande**. Bien que nous ne disposions pas de la totalité des clôtures de la campagne 2019, du fait notamment d'une proportion importante d'exercices décalés (clôtures mars, avril, mai, juin), nous considérons que l'échantillon utilisé est représentatif de l'année 2019.

1. Des charges d'approvisionnements en hausse, des charges de structure en net recul...

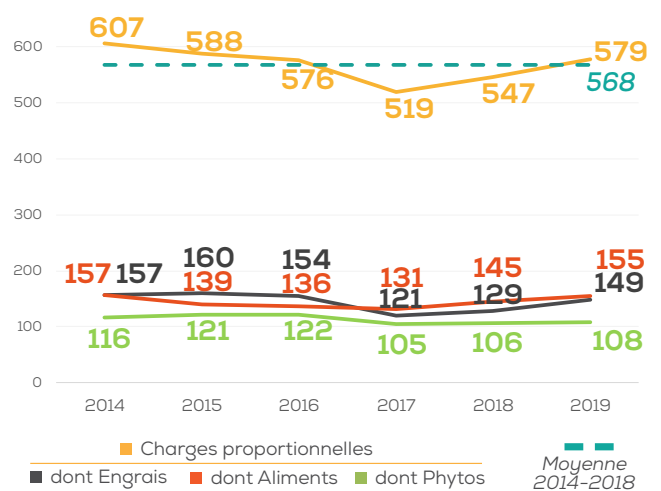
Les charges d'approvisionnement sont **en hausse depuis 2 ans**. Elles atteignent en 2019 un niveau très légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle (568 € par hectare). Proportionnellement au produit, le **taux de charges est de 35 %** : bien qu'en légère hausse par rapport à 2018 (33 %), ce taux reste inférieur à ce qui a été constaté en 2014, 2015 et 2017.

L'évolution des charges est **surtout liée au poste engrais**. Un cours haussier sur 2019 et une augmentation des quantités d'engrais de fond suite aux impasses liées au manque de trésorerie depuis 2016 en sont les principales raisons.

Notons également un **poste aliments en hausse suite aux aléas climatiques successifs de ces dernières années**. En effet, le manque de fourrages et leur qualité médiocre ont entraîné des achats en fourrages grossiers ou en concentrés. Ces dépenses ont été indemnisées en partie par les aides régionales versées au titre des calamités agricoles 2018.

Évolution des charges d'approvisionnement (€/ha)

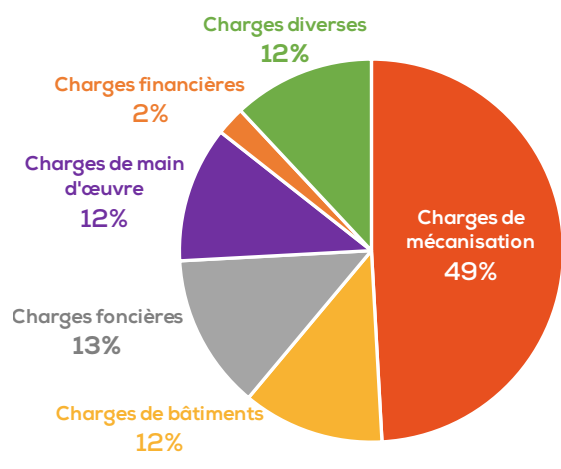
Source : Cerfrance Adheo



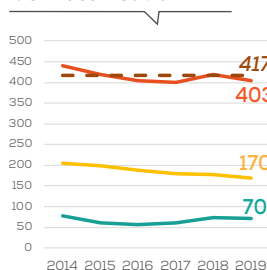
Suite à l'année traumatisante 2016, les charges de structure restent orientées à la baisse et sont inférieures à la moyenne, qui est de 875 €. La **part des charges de structure dans les charges totales est de 59 %**.

Répartition des charges de structure (€/ha)

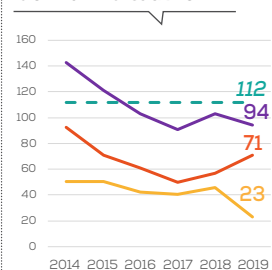
Source : Cerfrance Adheo



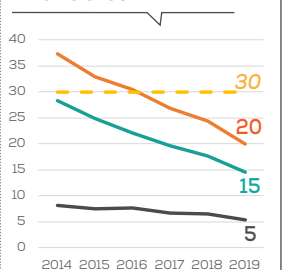
Évolution charges de mécanisation



Évolution charges de main-d'œuvre



Évolution charges financières

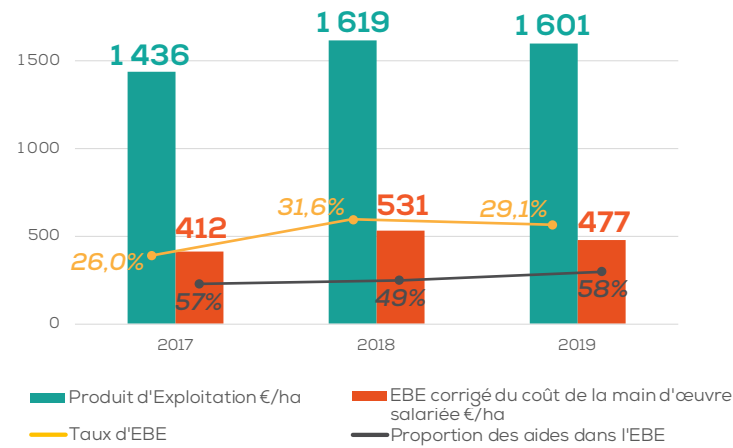


À ce titre, la mécanisation, qui en est une composante importante, poursuit la baisse observée depuis 2015. **La hausse des cours de carburant a été compensée par un litrage moins important** (travaux du sol limités par la sécheresse du printemps). Le poste d'amortissement du matériel est au plus bas depuis 2014. En effet, la politique d'investissement semble être moins dictée par des besoins d'optimisation « fiscale et sociale », mais plutôt par des **besoins techniques**.

Dans cette partie Charges de structure, seules les cotisations sociales augmentent significativement (de 14 € par hectare). Ceci est la résultante du **rebond des résultats économiques de 2018**. À noter qu'elles sont légèrement supérieures à la moyenne pluriannuelle 2014-2018 de 5 € par hectare.

Évolution de l'EBE* et poids des aides dans l'EBE

Source : Cerfrance Adheo



2. Un EBE* en légère baisse, une importante dépendance vis-à-vis des aides

Dans la droite ligne de l'augmentation des charges, nous observons une **diminution de l'EBE en 2019**, pour un produit quasiment équivalent à 2018.

Notons l'importance des aides, qui représentent **58 % de l'EBE en 2019** (275 € par hectare), contre 49 % en 2018 (263 € par hectare). Cette augmentation est essentiellement due à l'évolution des aides du 2^{ème} pilier (aides bio, ICHN...). Les aides du 1^{er} pilier sont stables depuis 3 ans mais la future réforme rebattra les cartes.

*EBE : Excédent Brut d'Exploitation

3. Des disparités encore et toujours dans les revenus

Au premier regard posé sur le graphique ci-contre, il apparaît que les tendances décrites en février 2020 sont donc confirmées, à savoir :

- **Tous systèmes confondus** : une baisse de revenu par rapport à 2018 de 2 000 €/UTHF.
- **Système polyculture élevage** : amélioration du revenu de 1 000 à 3 000 €/UTHF.
- **Système céréales** : baisse du revenu de 11 000 € par UTHF.

Les céréaliers purs voient leur revenu 2019 directement impactés par des cours de céréales en berne, alors que les éleveurs laitiers comme allaitants ont pu bénéficier de cours du lait et de viande un peu plus favorables, ainsi que des aides ICHN.

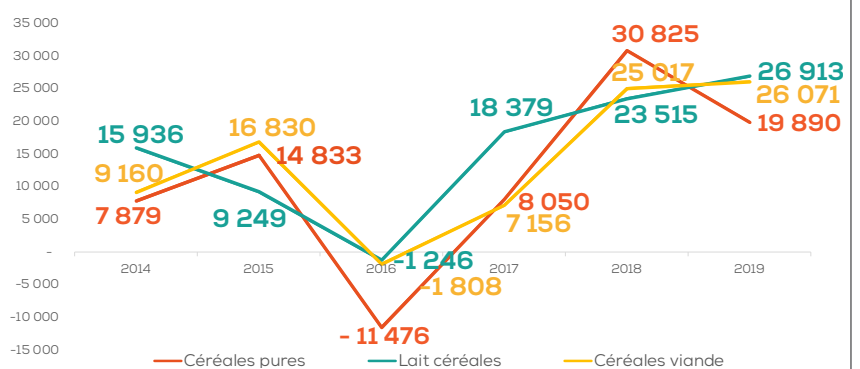
Pour autant, une vision « moyenne 2 ans 2018-2019 » indique un revenu de 25 000 €/UTHF quel que soit le système. D'autre part, le revenu moyen 2019 tous systèmes confondus s'élève à 24 484 €/UTHF. Ainsi, **2019 reste dans la droite ligne de 2018 via un revenu proche de 25 000 €.**

Les moyennes présentées dans le graphique ci-contre montrent, une fois de plus, de grandes disparités au sein des systèmes de production. Certes, les aléas climatiques n'impactent pas le territoire de la même façon, mais la **maitrise technique et commerciale**, la **gestion des facteurs de production** tels que la main d'œuvre et le parc matériel sont également des facteurs de disparité importants.

** UTHF : Unité de Travail Humain Familiale

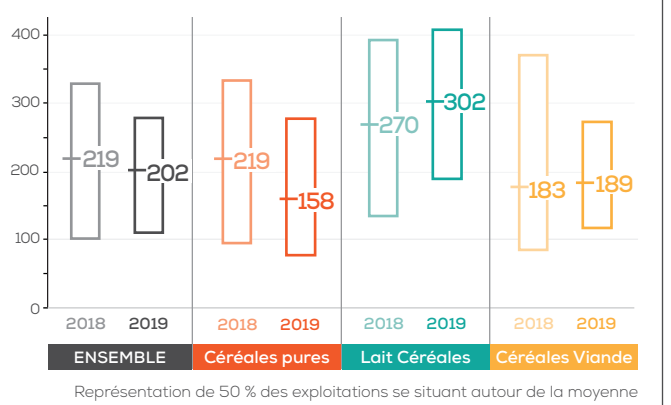
Évolution du revenu par UTHF**

Source : Cerfrance Adheo



Disparité des revenus par système (€/ha de SAU)

Source : Cerfrance Adheo



En conclusion

Le revenu 2019, bien qu'en léger recul, reste au-dessus de la moyenne pluriannuelle. Pour autant, le niveau moyen de 25 000 € reste faible pour un chef d'entreprise qui doit à la fois se rémunérer et capitaliser dans son outil de production, tout en prenant des risques. En effet, la variation de certaines composantes du résultat peut avoir rapidement un impact important dans la pérennité de l'entreprise. **3 facteurs** peuvent être cités :

► **La charge liée au renouvellement du matériel.** Suite à 2016, il est observé

une baisse du rythme d'investissement. Cette gestion, induite par un réflexe de précaution, sera-t-elle durable ? Il reste de mise de **privilegier le raisonnement économique et la sécurité financière** aux investissements de confort ou fiscaux.

► **La part des aides dans le revenu qui peut atteindre 50 % dans certains systèmes suite à la nouvelle « carte ICHN ».** Sachant que ce facteur externe n'est jamais acquis « à vie » et varie au gré des décisions politiques, la vigilance est de mise concernant la dépendance de certaines entreprises face aux aides.

► **La main d'œuvre familiale retraitée et bon marché** (via le cumul emploi retraite très pratiqué ces derniers temps). Comment s'opérera le renouvellement de cette main d'œuvre et sa fidélisation dans un contexte économique tendu ?

Avec les niveaux de revenu observés depuis plusieurs années, le rôle du chef d'entreprise dans la gestion des risques est primordial.